



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

A la suite d'une convocation du 19 septembre 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 25 septembre 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ Etaient présents : 27
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Hubert BOURING, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Joel NIEDERLAENDER, Jean-Luc JEHIN, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Francis SCHORUNG, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Christian CLEMENT, Pierre THIL.
- ✓ Représenté : 1
Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES.
- ✓ Excusés : 14
Messieurs, Mesdames Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Gabriel WALKOWIAK, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Luc BALLASSE, Hubert BUR, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joel ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, François GATTI.
- ✓ Excusés ayant donné procuration : 6
Madame, Messieurs Alexandre CASSARO a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Gabriel GLATH a donné procuration à Francis SCHORUNG, Bernard COLBUS a donné procuration à Philippe SCHUTZ, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Pierre THIL, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT.
- ✓ Absents : 7
Messieurs Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Emmanuel THIRY, Bernard PETRY, Roland GLODEN.

04. ADMINISTRATION GENERALE

OBJET : REMPLACEMENT MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Comité Syndical,

En application de l'article L5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres de la commission d'appel d'offres (CAO) sont élus au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante.

VU la délibération n°2020/53 du 23 septembre 2020 portant installation de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants à la CAO selon les règles de représentativité de l'ordonnance n°2015-899.

CONSIDERANT la démission de Monsieur Pierre LANG, membre titulaire de la CAO à compter du 30 juin 2023, un poste sera proposé et fera l'objet d'un vote à bulletin secret.

Monsieur le Président précise que tout délégué membre du Comité Syndical peut se porter candidat pour le poste.

Il est ensuite procédé à l'élection du membre du Bureau sous le contrôle des assesseurs :

M. Marc FRIEDRICH Marc, doyen de l'assemblée et M. Jean-Luc JEHIN, benjamin de l'assemblée et du secrétaire : M. Philippe SCHUTZ.

M. Marc FRIEDRICH se porte candidat.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Résultats

Nombre de votants : 28

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 28

ont obtenu :

M. Marc FRIEDRICH : 34 voix dont 6 procurations.

M. Marc FRIEDRICH ayant obtenu la majorité absolue est proclamé membre titulaire de la CAO.

ENTENDU le rapport de Monsieur ROTH, Président ;

Délibère par :

33 voix pour,
0 voix contre,
1 abstention.

Après vote et dépouillement, les membres du Comité Syndical :

- Installent M. Marc FRIEDRICH en qualité de membre titulaire de la CAO,
- Prennent compte de la nouvelle composition de la CAO annexée à cette délibération,
- Autorisent le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité

Fait à MORSBACH, le 25 septembre 2023

Roland ROTH,
Président



Envoyé en préfecture le 12/10/2023
Reçu en préfecture le 12/10/2023
Publié le
ID : 057-255704900-20230925-202349-DE



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le **12 OCT. 2023**
Et de la transmission en Sous-Préfecture le **12 OCT. 2023**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.P. Siebert', written over the printed name and date.